
Mais qui est donc le professeur Faurisson?

par François Brigneau

[1992]

| [1](#) | [2](#) |

DECOUVERTE DE NUREMBERG

Ce qui m'abasourdit, moi, c'est qu'un garçon aussi curieux, observateur, réfléchi, sensible -- l'anecdote le montre -- que Robert Faurisson ait attendu 1949 pour réagir de cette façon. Depuis cinq ans, les prisons et les bagnes de France étaient pleins de prisonniers politiques que l'on traitait comme des criminels. Dans les centrales, vêtus de bure, chaussés de sabots, le crâne rasé, ils étaient soumis aux travaux forcés et à la loi du silence. Plusieurs matins par semaine, on conduisait aux pelotons d'exécution des hommes qui, cinq ans plus tard, n'auraient été condamnés qu'à des peines légères, s'ils n'avaient pas été acquittés. Le 6 février 1945, au fort de Montrouge, un poète, un romancier, un ancien normalien fut passé par les armes, dans la cour du fort de Montrouge. Il s'appelait Robert Brasillach. Sa condamnation à mort avait causé une certaine émotion. Le refus de sa grâce par le général de Gaulle en causa une plus grande encore. Sauf chez les Faurisson. Quelque temps plus tard, sur le tableau noir d'une salle de classe, Robert Faurisson découvrit une inscription, un cri à la craie: "Robert Brasillach sera vengé!" Il connaissait Eschyle mais ignorait qui était ce Brasillach qu'une main et un coeur anonymes voulaient venger. Il s'enquit. On lui expliqua. "Cela me donna à penser" dit-il, sans plus. Rien de comparable avec le coup de tonnerre du procès Gallet. Brasillach avait eu pourtant moins de chance que Gallet. Quoique n'ayant jamais présidé de cour martiale, il avait été fusillé, debout dans son mince manteau de ratine bleue. Pierre Gallet, lui, fut grâcié par Vincent Auriol, qui avait dépêché au poteau ses amis Bassompierre, Knipping, Radici, comme le général de Gaulle y avait envoyé Darnand, sans hésitation ni murmure, et encore une fois les balles françaises s'étaient montrées plus efficaces que les allemandes. C'était l'époque où le loto s'appelait justice. Il avait fallu attendre 1949 pour que Robert Faurisson en fût frappé.

Cette année-là devait d'ailleurs se révéler importante pour lui. En octobre 1948 avait paru *Nuremberg ou la Terre promise* de Maurice Bardèche [Note de l'AAARGH: [les deux volumes de l'étude de Bardèche](#) se trouvent sur le site.], le beau-frère et l'ami de Brasillach. Pour réussir à publier ce livre, qui allait lui valoir un an de prison ferme, Maurice Bardèche avait dû se faire éditeur. Ce qui m'arrive aujourd'hui. Il y a une quinzaine d'années, les éditions Albin Michel (chez qui j'avais publié un roman: *Deux Femmes*) me firent proposer d'écrire une de leurs *Lettres ouvertes*. Je répondis par l'affirmative et donnai mon sujet: *Lettre ouverte aux juifs de France*. J'attends encore la réponse. Dans l'état de censure et de soumission actuel, on n'est vraiment libre que chez soi.

Fort du succès de la *Lettre à François Mauriac*, publiée en 1947 aux Editions de la Pensée libre (80.000 exemplaires vendus), Bardèche créa donc sa maison d'édition: *Les Sept Couleurs*, du titre d'un roman de Brasillach qui aurait eu le Goncourt en 1937 si son auteur n'avait pas été aussi le rédacteur en chef de *Je suis Partout*. Sitôt *Nuremberg* annoncé, la contre-offensive se déclencha. Procès, interdiction à l'affichage, publicité interdite, poursuites, le pauvre Bardèche, qui avait déjà fait six ou sept mois de prison pour deux articles écrits durant l'Occupation: l'un sur Stendhal, l'autre sur Flaubert, se trouva au centre d'un scandale en forme de maelstrom. Très vite, *Nuremberg* ne se trouva plus que sous le manteau, comme les romans pornographiques (ce que Faurisson et Guillaume allaient également connaître, quarante ans après: il y a de l'esprit de suite dans la répression!) et à des prix de marché noir.

Chez les Faurisson, l'argent de poche était remplacé par un coup de sifflet long. Grâce à la générosité d'une de ses tantes, le jeune Robert put acquérir le livre maudit. Ce fut comme une sorte de révélation. Les premières phrases de *Nuremberg ou la Terre promise* étaient:

[Je ne prends pas la défense de l'Allemagne. Je prends la défense de la vérité \[...\].](#)

[Nous vivons depuis trois ans sur une falsification de l'histoire.](#)

Suivaient 270 pages de réflexions sacrilèges, lucides, naïves, aiguës, frémissantes, passionnées, péremptoires, inspirées par la lecture de la sténographie du procès de Nuremberg et essentiellement de l'Acte d'accusation. Ancien normalien, agrégé des lettres, professeur à la Sorbonne et à l'université de Lille, Bardèche écrivait:

[...] il s'agit d'un travail qu'on m'a un peu appris à faire autrefois: c'est en somme, une critique de témoignage, et je ne l'ai pas conduite autrement que j'aurais conduit la même enquête sur un fait historique, avec les méthodes qui sont celles qu'on m'a apprises en critique et sur lesquelles sont fondés tous les travaux des érudits dont j'ai été autrefois le très modeste collègue (*id.*, p.164).

Voilà qui a dû trouver de mystérieuses résonances dans l'esprit de celui qui, après avoir été agrégé, professeur en Sorbonne et à l'université de Lyon, sera conduit à la terre brûlée du révisionnisme historique par les chemins universitaires et fleuris du révisionnisme littéraire. La démarche de Bardèche, qui va de la psychanalyse de Stendhal à l'analyse spectrale de Nuremberg, annonce celle de Faurisson. Lui ira, mais avec des méthodes très différentes, de Rimbaud à Auschwitz, pour voir ce que les autres n'ont pas vu, peut-être parce qu'ils ne voulaient pas découvrir ce qu'ils tenaient caché.

Dans le grand orchestre wagnérien de la propagande anti-allemande de l'immédiat après-guerre, la petite crécelle du malheureux beau-frère de Robert Brasillach fait un bruit d'enfer. Pensez donc ! Il dénonce Nuremberg comme l'Arche de la Nouvelle Alliance, le Temple de la religion nouvelle, la religion mondialiste sans races ni frontières, celle qui transforme l'homme en personne humaine et fait du monde la Terre promise, sans nation, sans patrie. En révélant les imprécisions, les fabrications, les omissions, la partialité, la mauvaise foi et les intentions cachées du Réquisitoire, Bardèche demande une contre-enquête "complète, publique et contradictoire". Dans le déclenchement de la guerre, les responsabilités de l'Allemagne nationale-socialiste ne sont pas niables. Mais à qui fera-t-on croire que celles de l'Union soviétique, de l'Angleterre, de la France n'existent pas? Pour dire, en justice, qui est coupable et qui est innocent, il ne faut pas se limiter à l'examen des archives du vaincu. Il faut aussi fouiller celles des vainqueurs. Il n'est pas douteux que les armées allemandes ont commis des crimes de guerre tels qu'ils furent définis par la convention de La Haye, en 1907. Mais il ne faut pas se contenter d'enregistrer les accusations des victimes. Il faut contrôler, vérifier. Il faut se demander par quel miracle, quelle protection divine, ni les Soviétiques, ni les Polonais, ni les Français, ni les Anglais, ni les Américains n'en ont commis de semblables? Et Dresde? Et Hambourg? Et les "tapis de bombes" qui ne cherchaient pas à détruire un objectif mais à pulvériser des villes entières et à exterminer ou terroriser les populations civiles ?

Je croirai à l'existence juridique des crimes de guerre quand j'aurai vu le général Eisenhower et le maréchal Rossokowsky prendre place au tribunal de Nuremberg sur le banc des accusés. Et à côté d'eux, de moindres sires, comme notre général de Gaulle, responsable bien plus directement que Keitel et Jodl d'un assez bon nombre d'atrocités. [...] Je réclame le droit de ne pas croire aux récits des correspondants de guerre. Et je réclame le droit de réfléchir avant de m'indigner (*id.*, p. 203-204).

C'est superbe. D'un grand mouvement de pensée et de plume, qui honore celui qui l'a jeté comme une bouteille à la mer et ceux qui l'ont conservé, dans leur mémoire et celle de leur bibliothèque, comme un message précieux. Ecrit dans les sanglots de la mort du frère, en pleine frénésie résistancialiste et gesticulations de la guerre froide, ce texte, et c'est bien normal, n'est pas sans outrances ni erreurs. Maurice Bardèche, par exemple, ne devine pas que l'affrontement (ou le pseudo-affrontement) New York-Moscou est plus de frime que de fond. Comme la danse des petits pains de Charlot dans *la Ruée vers l'or*, nous avons assisté pendant soixante-dix ans au ballet terrifiant des deux mâchoires de la même tenaille. Les danses à vous glacer les sangs, avec plumes et peintures de guerre, n'empêchèrent jamais l'existence, entre les appareils des deux camps, de puissants liens sanguins. On les connaissait depuis 1917, et même avant... Moscou n'a jamais été qu'un épouvantail fabriqué. Quand New York n'en a plus eu besoin, il s'est écrasé, sans qu'il eût été besoin de grandes secousses pour le jeter à bas. Certes, en 1948, ce n'était pas évident. Depuis 1941, on aurait pu cependant en avoir une meilleure conscience.

Maurice Bardèche se trompe encore quand il annonce que:

Les tribunaux issus de la victoire des armes ne portent que des sentences éphémères (*id.*, p.14).

ou:

Demain, la nation allemande élèvera la voix à son tour (*id.*, p. 69).

ou:

Craignez le jour où l'on écrira l'histoire de cette guerre (*id.*, p. 70).

Hélas, hélas, hélas, comme disait l'autre. L'éphémère dure depuis un demi-siècle. La nation allemande est toujours muette. Seuls les vainqueurs ont le droit d'écrire l'histoire de la guerre. Cet homme pourtant désespéré nourrissait encore trop d'illusions. Mais ce sont là des brouilles, les scories d'une oeuvre de feu, dont la vision prophétique continue de nous brûler, car Maastricht n'est qu'un des enfants du Tribunal de Nuremberg. Cela explique pourquoi ce livre est introuvable. Sa réédition conduirait le vieil écrivain (il aura 83 ans le 1^{er} octobre prochain) aux galères. Il a mieux à faire, puisqu'il termine actuellement des *Mémoires* dont nous attendons beaucoup.

Tout ce que je raconte aujourd'hui à propos de *Nuremberg ou la Terre promise* -- et vous voyez comme j'ai la digression vivace...-- il n'est pas sûr que Robert Faurisson l'ait perçu en 1949. Chez un jeune intellectuel qui s'ouvrait à la bataille des idées et qui commençait à pressentir la grande forêt de l'imposture, l'électro-choc fut pourtant déterminant. Il raconte:

Je me souviens d'une discussion à ce sujet, avec des amis au Quartier latin. J'avais dit de ce procès que je le tenais

pour une mascarade. La guerre et ce procès me faisaient songer à un match de boxe au terme duquel le vainqueur, campé sur ses jambes, domine le vaincu allongé au sol; tous deux sont pareillement ensanglantés; le vainqueur empoigne alors le vaincu, le remet sur pied et lui fait savoir que la séance n'est pas terminée; il va se rendre au vestiaire, s'y laver du sang qui le tache, revêtir la robe du juge et, selon son bon plaisir, selon une règle à sa fantaisie, il reviendra juger le vaincu; le vainqueur demandera compte de tous les coups qu'il a reçus mais il ne voudra pas entendre parler des coups qu'il a administrés. Il aura pour lui la force et donc le droit, y compris le droit de tuer le vaincu réduit à sa merci.

En même temps se passa un incident qui aurait dû me servir d'avertissement. Un juif, que je rencontrai au Jardin du Luxembourg et à qui j'avais parlé de Bardèche, me demanda de lui prêter le livre. J'hésitai. Un passage, dans sa sincérité, pouvait le choquer. Il insista. Je cédai. Quelques semaines passèrent. Comme il ne me rendait pas le livre malgré mes demandes réitérées, je lui en réclamai le prix que je l'avais payé... au marché noir. Il me répondit qu'il ne me donnerait jamais un sou pour un livre aussi odieux.

FAURISSON ET LES JUIFS

Ce dernier trait pourrait laisser croire à l'existence d'un pressentiment à connotation antisémite (ah! qu'en termes prudents...) chez le jeune lecteur de Bardèche. Il n'en est rien. L'histoire avec Polac, après *A-t-on lu Lautréamont?*, que vous verrez tout à l'heure, est édifiante. Celles-ci ne le sont pas moins.

A Marseille, au Collège de Provence, tenu par des Jésuites (et la mécanique de leur enseignement soutient aujourd'hui encore cet esprit qui a glissé du catholicisme à l'athéisme sans problème ni crise -- dit-il) un professeur était d'origine juive. Cinquante ans après, Robert Faurisson en parle avec sentiment:

Le Père Sérouya (avec ou sans accent, je ne m'en souviens plus...) avait travaillé, au début de la guerre, au Deuxième Bureau. C'est du moins ce qui se racontait. Je ne l'ai jamais eu comme professeur, mais je me souviens qu'il attirait la sympathie de tous par sa douceur. Il portait de belles lunettes, derrière lesquelles brillait un regard intelligent, un peu ironique, aussi.. .

Longtemps après la guerre, on m'a raconté qu'avant l'été 44 il avait protégé d'anciens élèves recherchés par les Allemands et qu'après l'été 44 il avait protégé d'anciens élèves recherchés par les vainqueurs du jour. Je pense souvent à lui comme à un modèle d'homme, doux, souriant et courageux.

Robert Faurisson affirme souvent n'avoir jamais rien compris à la philosophie. Il n'entretint pas moins des relations amicales avec Dreyfus-Lefoyer, qui enseignait cette discipline à Henri IV, où Faurisson fit ses années d'hypokhâgne (Première supérieure préparatoire) et de khâgne (Première supérieure):

C'était un tout petit homme au visage disgracieux mais au sourire charmant. Il avait une très belle femme. Il était docteur en philosophie, mais également docteur en médecine. Il avait coutume de dire: "Voyez-vous... J'étais nul en diagnostic. Alors je n'ai pas voulu faire de médecine et c'est ainsi que je suis devenu professeur de philosophie. "

Je me souviens d'une conversation, un jour, à proximité du Panthéon. Dreyfus s'étonnait de ce que le peuple de Kant, de Goethe et de Beethoven eût commis tant d'horreurs durant la dernière guerre: ces camps de concentration, cette extermination délibérée. Peut-être avait-il ajouté: ces chambres à gaz. Je partageai son étonnement. Sur ce sujet, je raisonnais comme Dreyfus et je croyais ce qu'il croyait.

Bien des années plus tard, descendant la rue Soufflot, je me suis rappelé notre conversation. J'ai alors songé à ce qu'aurait été notre commune stupéfaction si un tiers nous avait alors apporté la clé du mystère et s'il nous avait dit que le peuple allemand s'était rendu coupable d'autant d'horreurs que les Alliés mais pas plus; il n'y avait pas lieu de se demander comment le peuple de Kant, de Goethe et de Beethoven avait pu exterminer les juifs dans des chambres à gaz puisque...la loi Fabius-Gayssot sur la liberté de la presse nous interdit d'en dire plus.

En hypokhâgne et en khâgne, un des meilleurs amis du futur n°1 du révisionnisme, du contestataire des chambres à gaz, de l'homme qui nie le plan d'extermination des juifs par Hitler, était un juif nommé Jacques Brunschvicg. Il était si brillant que la classe l'avait appelé le cacique, le chef. Après seulement deux années de préparation, il fut reçu à l'Ecole Normale supérieure, premier aux examens écrits, premier aux examens oraux et, pour terminer, premier à l'agrégation de philosophie.

Nous entretenions d'excellents rapports. Je me souviens pourtant d'une conversation qui m'avait choqué. Je ne me rappelle plus si le point de départ en était Nuremberg ou les procès de Moscou, peu importe. Ce qui est certain, c'est que Brunschvicg déclara, non sans satisfaction:

--C'est de la justice révolutionnaire !

Je constatais ainsi que, même pour un esprit aussi fin que celui de Jacques Brunschvicg, on pouvait approuver l'existence de deux justices: la justice révolutionnaire et la justice ordinaire.

Entre nous, Robert Faurisson aurait pu faire cette découverte beaucoup plus tôt. Il lui aurait suffi de se mettre à la fenêtre de sa chambre, au 68 de la rue de Vaugirard. Elle ouvrait sur le jardin des Carmes. C'est là que, le 2 septembre 1792, 115 hommes d'Eglise avaient été massacrés par la Justice révolutionnaire des Droits de l'homme.

A Henri IV, les juifs étaient nombreux: Abbou, Alba, Attia, Brunschvicg, Dreyfus, Epstein, E vrard, Gotland, Laufer, Malamon, Vidal-Naquet, etc. Leur proportion n'étonna pas Faurisson. En Sorbonne, où il fit sa licence et passa son diplôme d'études supérieures (avec un mémoire sur "La Psychologie dans les romans de Marivaux "), aussi. Mais ici le climat avait changé. Les juifs étaient d'abord communistes et faisaient régner une sorte de terreur, du moins dans les sections littéraires.

Je me souviens d'un garçon d'une trentaine d'années (à cet âge il n'aurait pas dû être encore étudiant), Louis Hay, et d'une fille, à la poitrine magnifique, une certaine Rabinovitch. Tous deux passaient leur temps à nous demander de signer des pétitions, à tous propos, mais toujours en faveur de causes défendues par le parti communiste. Généralement je refusai.

Un jour, cédant à la peur ambiante, je me retrouvais en train de signer une pétition contre le renvoi de Joliot-Curie de l'Agence pour l' E nergie atomique. On a oublié aujourd'hui la dictature communiste qui régnait à la Sorbonne et les inepties que les staliniens parvenaient à imposer. Staline passait pour un génie, même en linguistique. Un savant de ses amis, Lyssenko, avait inventé une nouvelle biologie, la biologie marxiste. Il réussissait à faire pousser des tomates grosses comme des potirons et à produire trois récoltes de maïs par an! Des scientifiques communistes signaient des pétitions où le génial Lyssenko était décrit comme le plus grand biologiste que la terre eût porté. En URSS, même les nains étaient grands. Nous devons croire que, si la *Pravda* ne relatait jamais d'accidents de voitures, de trains, d'avions, jamais de crimes ou de catastrophes naturelles, c'est qu'en URSS il n'y avait jamais d'accidents de voitures, de trains, d'avions, jamais de crimes, non plus que d'inondations, de tremblements de terre ou de feux de forêts. Il fallut croire que Tito était un traître. Il fallut se convaincre que c'était la Corée du Sud qui avait attaqué la Corée du Nord et que les Américains avaient utilisé l'arme bactériologique contre l'armée chinoise.

Pour appuyer le témoignage de Robert Faurisson sur la fièvre communiste, citons ce passage de *L'Histoire intérieure du Parti communiste* de Pierre Robrieux. Le 21 décembre 1949, Staline va avoir 70 ans...

Les cadeaux sont nombreux [...]. Quotidiennement *l'Humanité* signale les plus émouvants d'entre eux. Cette "pantoufle d'une déportée de Ravensbrück", par exemple, ou ce petit bonnet de poupée "confectionné en prison par une fillette assassinée à Auschwitz", ou encore ce vieux chapelet en argent offert par une vieille femme de 92 ans et avec lequel elle dit avoir prié pour la victoire de Staline pendant la guerre. Il y a aussi [...] ce dessin de Boris Taslziki représentant un soldat soviétique soutenant une déportée exténuée et hagarde au seuil d'un camp de la mort nazi; ce recueil de poèmes écrits par "un jeune homme mort en déportation" et figurant dans le livre d'or de l'Union des femmes françaises. Dans *l'Humanité*, ce ne sont que témoignages de militants et de compagnons de route retour d'URSS et lettres de simples travailleurs, de femmes, de jeunes. Ainsi celle-ci, adressée à Staline par une adhérente de 17 ans de Paris: "Les jeunes filles [...] revenues de leur voyage en URSS nous ont raconté ce qu'elles ont vu, c'était magnifique à entendre! Nous pensons à la vie qu'ont toutes les jeunes filles dans votre beau pays et c'est cette vie que nous voulons pour les jeunes filles de France, mais pour cela il faut lutter et nous lutterons toutes avec force " (Tome2, p.268).

Quand on a connu, quand on a vécu ces fabrications et ces falsifications, quand on a assisté à ce théâtre, aucune supercherie ne peut plus vous surprendre, aussi gigantesque qu'elle soit.

Quand on lit ce témoignage des jeunes filles communistes retour d'URSS, aucun témoignage ne peut plus suffire à vous convaincre.

Comment la vérité pourrait-elle être établie par les seuls aveux des accusés quand on a entendu, dans les procès de Moscou, en 1937, puis dans ceux d'opposants, comme Lazlo Rajk, Slansky et autres, à partir de 1949, les accusés avouer l'in vraisemblable et l'impossible et reconnaître publiquement des forfaits qu'ils n'avaient jamais commis, qu'ils n'avaient matériellement pu commettre ?

Je crois qu'il n'est pas interdit de penser que c'est dans ces années qu'est née, dans le ciel de l'étudiant Robert Faurisson, la petite étoile qui allait guider le pas du professeur.

L'APPRENTISSAGE DU REVISIONNISME

En apparence, tout commence par Rimbaud. Depuis 1957, Robert Faurisson est professeur de lettres du Lycée Sévigné, le lycée de jeunes filles de Vichy. C'est un professeur sévère et exigeant. Son enseignement est simple, mais strict. Il déteste les pâmoisons, l'expression trop vive des sentiments. Il veut apprendre pour apprendre à comprendre, donc commencer à apprendre à lire. Au diable l'auteur, sa naissance, sa vie, sa mort, ses passions, ses idées politiques, s'il faisait du vélo ou de la course à pied. Peu importe qu'il écrivît debout, assis, couché et à l'encre sympathique sur du papier buvard pour ajouter au mystère. Peu importe l'époque, l'environnement, la

condition sociale. Ce qui compte, c'est d'abord le texte. Le texte seul! Que raconte-t-il? Vous l'avez lu, ce qui s'appelle lu, le crayon à la main, mot après mot, phrase après phrase, dans le détail et la continuité? Oui? Eh bien, maintenant, dites ce que vous avez compris. Dites ce que cela raconte.

Un jour, Faurisson donne à sa classe un poème de Rimbaud à étudier, le célèbre sonnet des *Voyelles*:

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu: voyelles,

Je dirai quelque jour vos naissances latentes:

A, noir corset velu des mouches éclatantes

Qui bombinent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombre; etc.

Il ne veut pas qu'on lui raconte l'enfance à Charleville sous la poigne de la mère Rimbe, ni les rêveries à fond de barque sur la Meuse endormeuse. Il ne veut pas savoir qui était le démon: Arthur ou le "poor Lélian", ni pourquoi Rimbaud cessa d'avoir du génie à vingt ans et s'en alla vendre des armes et acheter des esclaves en Abyssinie. Il veut qu'on lui prouve qu'on a lu le poème et qu'on lui explique ce qu'il veut dire. L'expression des sentiments est permise, mais seulement après...

Lui-même n'a qu'une connaissance superficielle de l'oeuvre de Rimbaud. Selon son expression, il n'a d'abord fait que survoler *Voyelles*. Quand il s'y met, en préparant son corrigé, lui, le latiniste fêru d'analyse logique et grammaticale, il découvre que ce sonnet à l'hermétisme recherché, si volontairement obscur qu'il pourrait s'agir d'un canular délirant, a un sens caché qu'il ne peut révéler à ses élèves. Ce sont des jeunes filles de Première et de Terminale et *Voyelles* est un poème érotique. Il raconte le corps de la femme avant et pendant l'amour, jusqu'à l'orgasme et l'extase:

O, suprême Clairon plein des strideurs étranges

Silences traversés des Mondes et des Anges:

--O l'Oméga, rayon violet de Ses Yeux !

J'ose avouer que, malgré la science et la perspicacité du savant décrypteur, le sens secret de ses derniers vers ("O", ce sont les yeux) me paraît moins évident qu'à Robert Faurisson. Il est vrai que je n'ai pas reçu, comme Rimbaud (et Faurisson):

un enseignement fondé sur le latin et une éducation religieuse [...]. Rimbaud semble trouver sa place parmi cette multitude d'auteurs français, dont il échappera toujours quelque partie aux lecteurs qui n'ont pas, de leur côté et à son exemple, souffert ou bénéficié d'une véritable éducation catholique et d'un enseignement fondé sur le latin (*A-t-on lu Rimbaud?*, p. 115-116-).(*)

Cette réserve faite, la trouvaille de Faurisson me paraît vraie: *Voyelles* est un poème érotique. Il révèle chez le garçon de dix-sept ans qui l'écrivit une sexualité tourmentée et même morbide. Impossible, donc, de livrer l'énigme, clé en mains, à des jeunes filles. Faurisson, qu'Etiemble accusa d'être un "polisson", atteint de "paranoïa pansexualiste" et donnant dans la librairie "cochonne", est trop pudique et respectueux des règles de la bonne société.

Au micro de Radio-Courtoisie, Victoria l'interroge:

V. : Avez-vous donné ce corrigé à vos élèves ?

R.F.: Elles m'ont assiégé pour l'avoir. Elles ne l'ont jamais eu (*Libre journal* de Serge de Beketch, 2 juillet 1991).

Quand son travail est édité, en 1961, Robert Faurisson l'adresse à son père avec un long envoi et cette note:

Je ne parle pas de maman [...]. Si je n'inscris pas son nom en tête, c'est parce que je préfère lui dédicacer une étude, disons: moins scabreuse !

C'est une délicatesse que n'a pas devinée Etiemble.

Récemment, travaillant à ce *Cahier*, je l'interroge sur les femmes. Il répond par une pirouette:

Il faut faire le bien et n'en point parler.

"Encore une bonne action " , notait Hugo dans ses carnets intimes.

Puis, le skieur et le tennisman qu'il est ("Ne perdez jamais la balle des yeux!") fait un long éloge d'Annie Famose et Gabriella Sabatini.

S'il tait ses découvertes aux charmantes demoiselles du Lycée Sévigné, Robert Faurisson n'entend pas pour autant les garder pour lui.

Son corrigé devient bientôt une thèse de l'équivalent d'une centaine de pages, l'enquête d'un service de la police des Lettres qu'aurait pu signer un Sherlock Holmes de l'analyse des textes, aussi observateur, déductif, logique, minutieux, précis, démonstratif et péremptoire que le héros de Conan Doyle. C'est *A-t-on lu Rimbaud ?* Il y en aura trois éditions: deux chez Pauvert, la dernière à la Vieille Taupe, ce qui est exceptionnel pour un essai littéraire.

Dès la première, en 1961, c'est la controverse et la polémique. Jean-François Devay les lance. Sa rubrique de *Paris-Presse* est l'une des plus suivies de France. Celui qui fondera *Minute* l'année suivante a l'oeil vif et le nez pointu. Il sent d'instinct le sujet. Dans un grand quotidien, en dehors de la chronique littéraire, dans une page dite parisienne, il va consacrer deux articles à l'examen d'un sonnet d'un poète mort en 1891: c'est tout à fait inhabituel.

Le branle est donné, si j'ose m'exprimer ainsi à propos de l'auteur d'*Hortense* (j'ose). Dans des journaux, périodiques et revues aussi différents que *France-Soir*, *Combat*, *Arts*, *les Temps modernes*, *le Figaro littéraire*, *la Table ronde*, *Rivarol*, *le Monde*, etc., des critiques aussi importants et suivis que Robert Poulet, Pascal Pia, Robert Kanters, André Breton, André Pieyre de Mandiargues, Antoine Adam, Robert Sabatier, Etiemble, Roger Nimier, discutent, contestent, condamnent. L'un parle de "thèse assez éblouissante". L'autre accuse Faurisson "de faire délirer la France entière " . Quoique la première édition n'eût été signée que de ses initiales, le modeste professeur de province est lancé. Il a trouvé sa voie. Il sera détective littéraire.

Comme Charles Maurras. Penché sur le cas de Verlaine en 1896, ce dernier écrivait:

Il [Verlaine] aimait revêtir ces déguisements de misère, nous feindre la plus extrême naïveté et la plus singulière absence de malice. Il était très malin en réalité. Cette malice était marquée dans tous les traits de sa face camuse aux petits yeux clignés; elle y pétillait du moindre mouvement. Clairvoyance, finesse, et même sens pratique, Verlaine joignait à de très grands dons ces dons d'un ordre plus vulgaire [...]. On a écrit de lui qu'il ne perdait jamais sa canne ni sa pipe; jamais non plus il n'égara un manuscrit. Petits sonnets ou grands poèmes, il les retrouvait toujours au fond de ses poches, noircis, froissés et maculés, mais au texte complet et quand il manquait une rime ou même un demi-pied, c'est qu'il le voulait bien. Elle est de lui cette pittoresque définition des vers qui ressemblent aux siens: "Vers délicieusement faux exprès". [...] A la vérité, aucun poète n'aura été aussi littéraire ni aussi lettré que Verlaine dans le bon comme dans le mauvais sens du mot. [...] Il était fort bon latiniste et passable helléniste et il l'était resté [...]. Il était curieux de tout; sa science un peu fureteuse et qui s'étendait à l'histoire sacrée et profane, à la technique des beaux-arts, au folklore, aux langues vivantes, faisait de lui, dès ses vingt-cinq ans, une manière de docteur (*Maîtres et témoins de ma vie d'esprit*, Flammarion, 1954, p. 258-259).

Ce besoin de lucidité et de vérité contre les idées et les images reçues et transmises sans effort de réflexion et de vérification est celui de Faurisson. Sans doute ce sont les oeuvres qui le retiennent, pas les auteurs (il les aimerait inconnus). Mais il admet (à regret) que la connaissance de ceux-ci peut parfois aider à déchiffrer celles-là (exemple: Rimbaud latiniste, comme Verlaine et, comme lui, esprit encyclopédique, ne sortait jamais sans son dictionnaire!). Sous l'obscurité agencée, c'est la clarté qu'elle cache que veut trouver Faurisson. Sous l'incohérence apparente, la cohérence dissimulée. Sous le désordre, l'ordre secret. Sous l'illogisme flamboyant, la démarche logique. Il écrit:

Nul besoin d'avoir en sa possession les brouillons d'*Une Saison en Enfer* ou les variantes de tel poème pour se douter que le jeune homme "cent fois sur le métier remettait son ouvrage". Le sonnet de "Voyelles" est d'une précision millimétrique dans l'agencement des parties qui le composent; il y a de l'ébéniste ou de l'horloger chez ce prétendu "voyant" (*A-t-on lu Rimbaud ?*, p. 17).

C'est ce goût de la démystification et de la démythification, auquel il faut adjoindre la volonté de déceler les vérités interdites, qui vont entraîner Robert Faurisson à un révisionnisme autrement dangereux que le révisionnisme littéraire. Il l'explique dans la préface de la dernière édition d'*A-t-on lu Rimbaud ?*:

Bref, je m'amusais bien. J'assouvissais mon plaisir de la langue et de la littérature françaises, du mot précis, de la recherche du sens premier, et tout cela loin des biographies et des bibliographies. Souvent, dans un parc de Vichy, le long de l'Allier, je m'efforçais, "le prudent crayon à la main " , de déchiffrer des textes difficiles comme pour en expliquer le sens à des passants, simples et sensés, dont je supposais qu'ils avaient en horreur le chiqué universitaire ou parisien.

Il ne manquait rien à cette belle vie, pas toujours paisible, sinon que, par ailleurs, je menais aussi une autre vie,

clandestine celle-là, et dont je me doutais qu'un jour ou l'autre elle déboucherait sur le pire.

Mieux vaut l'avouer tout de suite, le hasard ou la destinée (mais que veut dire au juste ce mot?) m'avaient conduit, dès le début des années 60, à découvrir presque simultanément, en littérature, le mythe de Rimbaud et, en histoire, *horrible dictu*, le mythe de la magique chambre à gaz. [...]

C'est ainsi qu'au seuil de la trentaine je fus conduit à partager en quatre une vie particulièrement active: un quart s'en trouvait consacré au plaisir de vivre, à ma famille et au sport; un quart allait à mon métier, un quart au révisionnisme littéraire et un quart enfin -- la part maudite -- au révisionnisme historique (*id.*, p. 8).

Le premier signe de cette malédiction, Robert Faurisson va le percevoir en 1971. Tout semble pourtant aller bien pour lui. Il a quitté:

l'enseignement secondaire pour l'enseignement qui se qualifie lui-même de supérieur.

Professeur à la Sorbonne, il est entré dans l'Université: "Un bien grand mot quand on y songe", dit-il. Isidore Ducasse, comte de Lautréamont, a remplacé Rimbaud, et Gallimard, Pauvert. Marque de la consécration, la télévision lui ouvre ses portes. Michel Polac l'invite à parler des *Chants de Maldoror*. Faurisson est en verve. Il raille l'énorme bouffonnerie, cette mystification qui dure depuis cent ans. Elle a abusé les esprits les plus distingués: Bloy, Huysmans, Gide, Valéry Larbaud, Edmond Jaloux, Sartre, Aragon, Breton, Eluard, Brasillach, Thierry Maulnier. Lui-même a été piégé. Que des phrases comme "le boa de la morale absente" ou "les paupières ployant sous le réséda de la modestie" aient pu faire illusion est incompréhensible! Les *Chants de Maldoror*, c'est M. Fenouillard saisi par la débauche. Les *Poèmes* de Lautréamont: M. Fenouillard annonce son Evangile. L'oeuvre d'Isidore Ducasse peut se résumer en une phrase de sept mots: l'auteur s'amuse à contrefaire la bêtise prudhommesque. [Aujourd'hui, on pense à une autre phrase fameuse de Faurisson, qui lui a valu bien des soucis, la phrase de soixante mots qui commence par: "Les prétendues chambres à gaz hitlériennes... etc."].

En 1971, Robert Faurisson y songeait-il déjà? Après l'émission, comme Polac lui fait compliment de sa prestation, il lui dit:

--Oh ! Ce n'est rien. J'aurais beaucoup mieux pour vous.

--Ah oui? Et quoi donc? s'écrie Polac, allumé comme une mignonne qui viendrait de voir passer Patrick Benguigui, dit Bruel.

--Le mythe des chambres à gaz, lance Robert Faurisson, tout content de lui.

Polac blêmit. Il se ferme. Il se durcit. Il se tait. Les choses sérieuses ne vont plus tarder.

"JE NE SAVAIS PAS QUE CE SERAIT AUSSI DUR"

Ecrire sur le révisionnisme actuel, c'est écrire sur la persécution. Je dis actuel, à cause de Thalamas, Amédée. C'était, au début du siècle, un professeur d'histoire qui prétendait, en douze cours, "revisionner" l'histoire de Jeanne d'Arc. *L'Action française* le lui interdit. Il y eut des bagarres, des échauffourées. Thalamas ne pouvait parler que dans le tumulte, sous la protection de la police. Elle ne put l'empêcher d'être giflé, par Maxime Real del Sarte, en plein amphithéâtre de la Sorbonne, puis fessé par d'autres camelots du roi. Le douzième cours fut supprimé! La persécution s'arrêta là. En récompense, Amédée Thalamas fut élu député radical de Seine-et-Oise. Franc-maçon (on l'aurait deviné), il termina sa carrière comme recteur de l'Académie de Dijon, puis, en qualité de directeur général de l'Instruction publique en Indochine. Cela ne risque pas d'arriver à Robert Faurisson.

Je n'ai jamais entendu parler qu'en France (où il n'y eut jamais de pogrome) un professeur juif ait été lynché parce qu'il était juif. Faurisson l'a été parce qu'il prétendait -- en dehors de ses cours, que cela soit bien clair -- que le chiffre de six millions de victimes juives devait être révisé à la baisse. Il a eu sa carrière brisée; il a été mis au ban de l'Université; il a été condamné et recondamné; il est interdit de radio et de télévision; on lui refuse le droit de réunion parce qu'il se propose de démontrer, par une critique des témoignages, d'abord; par une enquête sur le terrain, ensuite, car c'est sur le terrain que le littéraire Faurisson découvrit, dès les années 70, les impossibilités physiques et chimiques des chambres à gaz homicides telles que les avaient décrites les "témoins oculaires"; par une analyse de la situation entre 1941 et 1945 enfin, que la vérité historique sur les camps de concentration hitlériens durant la deuxième guerre mondiale n'est pas celle que l'on veut nous imposer. C'est cela, la persécution.

Robert Faurisson ne devait pas s'y attendre en embrassant, en 1952, la carrière de professeur de français, latin, grec. Les seuls déboires qu'il pouvait craindre semblaient d'ordre personnel ou professionnel. Cet homme n'est pas de tout repos. Le fonctionnaire ménage des surprises. Il a du caractère et du tempérament; de l'énergie à revendre; du courage et même de l'intrépidité; de l'impatience et même de l'impulsivité. C'est un opiniâtre d'humeur changeante, un modeste et un orgueilleux à la fois. Convaincu de sa valeur, la conscience de son bon droit peut le rendre redoutable. Ces différents composants sont de nature à constituer, sous certaines pressions et à certaines chaleurs, des mélanges explosifs. Mieux que l'analyse psychologique, trois historiettes vont le montrer.

Le tempérament. 1951. Sur une plage de Vendée, à Sion, Robert Faurisson rencontre la grâce, le charme, la beauté, le mystère, bref: l'amour. L'histoire recommence. Bon sang ne saurait mentir. Dans la même année, Robert Faurisson épouse à Saint-Sulpice, avec la bénédiction de l'abbé Trouillat, Mlle Anne-Marie T. Les parents ne sont pas très contents. Surtout les T. La naissance d'une petite fille,

Isabelle, arrange vite les choses. C'est souvent ainsi dans les familles de qualité. M. T. est directeur des mines de Brassac, dans le Puy-de-Dôme. Détail: aujourd'hui, les mines de Brassac sont fermées. Les Messageries Maritimes ont disparu. En quarante ans, pour deux familles, c'est tout ce qui fut la vie de leurs parents qui a disparu, englouti à jamais.

Suite de la persécution. Robert et Anne-Marie Faurisson auront trois enfants. Isabelle changera de nom pour se marier. Gabriel a dû renoncer à la magistrature. Marc m'a regardé avec de grands yeux tristes et n'a pas soufflé mot.

La conscience de sa valeur. 1946. A Stanislas, remise d'un thème grec:

--Le professeur: Premier, M., 18. Deuxième, Faurisson, 16.

--Faurisson: Excusez-moi, monsieur. Pourrais-je voir ma copie?

--Le professeur: Certainement.

Faurisson découvre que la faute qui lui a coûté deux points n'en est pas une. Le professeur l'admet. Il annonce:

--Premiers ex aequo: M. et Faurisson, 18.

--Faurisson: Excusez-moi, monsieur. Pourrais-je voir la copie de M.?

--Le professeur: Certainement.

Faurisson découvre dans la copie de M. une faute qui avait échappé au professeur.

--Le professeur: Premier, Faurisson, 18. Deuxième, M., 16.

Il faut être toujours premier. C'est Robert Faurisson qui, un peu honteux, m'a raconté cette anecdote.

Le courage et l'intrépidité. On citerait vingt exemples. En voici un, peu connu, et surprenant. 1961. Robert Faurisson n'appartient pas à la mouvance dite d'Algérie française. Il s'en faut. Il est au SNE-Sup. Il a cotisé au Comité Maurice Audin, contre les tortures en Algérie. Mais à Vichy, un de ses amis appartient à l'OAS: G. G. est arrêté. Sur un de ses carnets, les policiers trouvent le nom de Faurisson. Un soir d'octobre, ils débarquent chez lui. Sa femme est souffrante, alitée avec une forte fièvre. Faurisson refuse d'abord de les suivre. Ils insistent. Ce n'est qu'un interrogatoire de contrôle. Il cède. Au commissariat le ton change. Faurisson refuse de dire quoi que ce soit concernant G. Les échanges se font plus violents. Le professeur finit par insulter les policiers. Ils le relâchent pourtant. L'état de Mme Faurisson a empiré. Il faut appeler le médecin d'urgence et trouver de la glace, en pleine nuit.

Quelques mois se passent. Rebelote. A nouveau les policiers. Le juge d'instruction veut l'entendre. Toujours à cause de G. Et des accords d'Evian. L'entrevue tourne court. Insultes à magistrat. Faurisson ne mollit pas. Il ne s'excuse pas. Il est bouclé à la maison d'arrêt de Riom. Dans sa cellule, il y a un mouton, un maçon coupable d'attouchements sexuels sur ses fillettes de quatorze et seize ans et un garçon-coiffeur escroc, qui conseille le voisin maçon sur le système de défense à adopter.

Tout auréolé de son triomphe rimbaldien, Faurisson y resta quinze jours, sans rien avoir cédé, ni sur G., ni au juge. Ça ne m'étonne pas. Je l'ai vu, témoin à décharge lors d'un de mes procès et déchargeant en effet, au canon de marine et à brûle-pourpoint, la hausse à zéro, sur le président Grellier qui tournait casaque et sortait par le fond, godillant dans sa robe, courbé comme un chasseur de champignons après les premières pluies de l'automne.

Au bout de quinze ans de persécutions (1978-1992), malgré des périodes de dépression et d'angoisses ("la première fois, mon nom à la télé, j'ai eu le voile noir": ce courageux d'instinct et de devoir n'est pas un fanfaron), malgré de longues plages de solitude et de graves soucis financiers -- où serait le mérite s'il n'y avait que de l'inconscience? si jamais l'inquiétude et le désespoir ne venaient mordre au coeur et aux tripes l'homme le plus résolu? -- après tant d'années de "galère révisionniste" (l'expression est de lui), Robert Faurisson n'a pas craqué. Il n'a rien concédé, ni renié. Il n'a jamais dit: "Elles fument!". Il continue à brûler ses meubles pour alimenter ses fourneaux et découvrir le secret des émaux. Vacillant sous les coups redoublés des puissants et dans l'indifférence gênée des courtisans, il demeure debout.

Je l'ai simplement entendu dire, un jour, à voix basse:

-- Je ne savais pas que ce serait aussi dur.

Nous nous trouvions dans le couloir de ma maison. C'était la fin du jour. Les lampes n'étaient pas encore allumées.

-- Et si c'était à recommencer? demandai-je.

Dans la mauvaise lumière, je le vis hocher la tête. La réponse ne vint pas.

PAUL RASSINIER ET MARTIN BROZAT

En Cornouaille, dans les beaux soirs roses et bleu-velours de l'été, par mer immobile et sans vent, il arrive, brusquement, qu'une vague

venue du large entre dans la baie. On la voit se soulever, monter comme un mur. Gonflée, déjà crêtée de poussière d'argent, elle roule et déferle sur le rivage dans un grand éblouissement d'écumes. Les vieux marins disent que c'est la conséquence d'un séisme qui a pu se produire à des milliers de kilomètres, il y a très longtemps.

De même, la vague de fond révisionniste qui, à partir de 1974, envoya Robert Faurisson s'écraser sur les brise-lames, les défenses, les digues, les quais de la construction sioniste et de l'empire des chambres à gaz, a mis une quinzaine d'années à se former.

Après Bardèche, deux hommes furent à l'origine de ce tremblement de mer. D'abord Paul Rassinier. Né en 1906, mort en 1967, Faurisson aurait pu le connaître. Ils ont correspondu mais ne se sont jamais rencontrés. C'est qu'ils ne venaient pas de la même planète.

Faurisson sort d'une famille catholique, apolitique ou peu politisée et d'aspirations aristocratiques. En outre, il ne veut pas aller à droite, pour un certain nombre de raisons complexes où se mêle le conformisme du temps, l'intime conviction qu'on ne peut rien réussir à droite, son goût de l'indépendance, renforcés par les souvenirs de l'enfance, un certain état de rébellion où il se tient (c'est du moins ainsi que je le sens).

Rassinier sort de la grande famille des militants engagés à gauche et à l'extrême gauche. Son père fut le vice-président socialiste du Conseil général de Belfort. Frossard -- son aîné de 17 ans -- l'entraîna en 1922, après le Congrès de Tours, dans l'aventure communiste, aux premières saisons du bolchevisme. Il y connut Victor Serge, Souvarine, Pierre Monatte, fondateur de *la Révolution prolétarienne*, petite revue et école de pensée syndicaliste-révolutionnaire, matérialiste et anti-stalinienne, qui le soutint (avec des réserves) quand commencèrent ses malheurs. Rassinier, qui mettait en pratique l'adage de Georges Pioch: "Poussez ensemble, oui! Pensez ensemble, non!", entra à la S.F.I.O., où il fut naturellement dans l'opposition à Léon Blum. D'abord avec Marceau Pivert, franc-maçon et n°1 de la gauche révolutionnaire; ensuite avec Paul Faure, ancien ministre de Blum mais opposé à la guerre. Quoiqu'il ne participât point au vote du 10 mai 1940, Paul Faure fut nommé au Conseil national du Maréchal Pétain.

En 1939, Rassinier est pacifiste. Après 40, résistant. Il crée le journal clandestin *la Quatrième République*. Il participe à la fondation du Mouvement Libération-Nord. Il organise la production de faux papiers sur une grande échelle. En octobre 1943, avec sa femme et son fils âgé de deux ans, ils sont arrêtés par la Gestapo. L'enfant et la mère resteront détenus deux mois. Lui, après avoir été torturé (mains écrasées, mâchoire brisée, rein éclaté) est déporté à Buchenwald, puis à Dora. Après dix-neuf mois de camps de concentration, il rentre en France sur un brancard. Invalide à 100% plus cinq degrés, il ne survit que grâce à une discipline de fer et au dévouement des siens. Titulaire de la médaille de vermeil de la Reconnaissance française, décoré de la rosette de la Résistance, il est élu en 1946 député socialiste à l'Assemblée constituante. Mais en 1950, M. Guérin, député M.R.P. de Lyon, se croit autorisé à monter à la tribune de l'Assemblée nationale pour y déclarer:

Paul Rassinier [fait partie] des responsables de la collaboration avec l'occupant et des apologistes de la trahison... Il paraît, mes chers collègues, qu'il n'y a jamais eu de chambres à gaz dans les camps de concentration (J.O., 2 novembre 1950).

Aussitôt, M. Martin-Chauffier, qui, si l'on en croit Jean Paulhan:

s'occupait en 42-43 de procurer aux Allemands (en l'espèce au Capitaine Schweun, auprès de la Maison Béraud, métallurgie, 315, rue Grimaldi, Lyon) des métaux non-ferreux (Lettre à Rassinier, du 18 mars 1953, dont nous possédons la photocopie).

M. Martin-Chauffier, donc, écrivait:

Paul Rassinier est un faussaire et un calomniateur pris en flagrant délit (Le Droit de vivre, 15 décembre 1950).

Le 12 décembre 1950, Rassinier était invité à comparaître devant la commission des conflits de la S.F.I.O. Le 19 avril 1952, il était exclu et MM. Guy Mollet et Daniel Mayer faisaient repousser sa demande de réintégration appuyée par onze fédérations et Marceau Pivert. Et les plaintes commencèrent d'affluer dans le tumulte des consciences indignées.

Que s'est-il donc passé, entre 1946 et 1950, pour qu'on en fût arrivé à ces extrémités? Pas grand chose, un incident, une bêtise, comme dit James à la marquise, un rien, deux livres, imprimés à compte d'auteur à Bourg-en-Bresse. Dans le premier: *Le Passage de la ligne*, Rassinier racontait Buchenwald et Dora et, à partir de son expérience vécue, essayait de dégager les grandes lois du système concentrationnaire. A Dora et Buchenwald, ce n'était pas l'extermination... Dans le second, *Le Mensonge d'Ulysse*, il analysait la librairie concentrationnaire, critiquait les témoignages, les traductions approximatives ou déformées, montrait les *oui-dire* (je n'ai pas vu mais on m'a dit), soulignait les contradictions, les outrances, etc.

Ni dans l'un, ni dans l'autre (qui furent bientôt réunis, sous le titre *Le Mensonge d'Ulysse*), M. Rassinier ne niait l'existence des chambres à gaz. Ce ne fut que plus tard qu'il parvint à cette conviction. Même en 1954 il se contentait d'écrire: "Les chambres à gaz n'ont pas d'existence historique". Mais M. Guérin l'avait lu en 1950. C'était donc la preuve que Rassinier l'avait écrit. Cette logique est souvent celle des adversaires des révisionnistes.

En vérité, Rassinier avait commis trois crimes impardonnables:

(1) Il avait cru utile, bon pour la vente et pour l'audience, de demander une préface à Albert Paraz, qui tenait à *Rivarol* une chronique d'humeurs sur la radio. Ami et véhément défenseur de Céline, libertaire, logique avec ses convictions d'avant-guerre, Paraz -- paradoxalement le seul gazé de 39-40!-- détestait les boute-feux du Résistancialisme. Dans sa préface, il ne s'était pas retenu. Selon la forte expression des commentateurs des matchs de football jugeant l'action punitive d'un joueur, Paraz n'avait pas fait le déplacement pour rien.

(2) Rassinier avait osé dévoiler le rôle répressif tenu dans l'organisation interne des camps par des groupes de détenus "politiques" -- souvent communistes et communistes orthodoxes --; les avantages qu'ils tiraient de leur fonction de garde-chiourme supplétifs; la puissance dont ils se servaient pour frapper leurs adversaires politiques (exemple: les trotskystes, comme cela se vit à Châteaubriant), concentrationnaires comme eux.

Pour empêcher cette vérité (établie par maints exemples: Marcel Paul, entre autres) de se répandre, Rassinier fut accusé de raconter qu'on vivait, à Buchenwald et Dora, heureux comme des coqs en pâte. Il n'en était rien, comme bien on pense. Mais calomniez, calomniez... La technique est éprouvée. Elle perdure. N'entend-on pas répéter, à l'adresse du professeur Faurisson, qu'il pousse l'impudence, la provocation dénigrante, jusqu'à nier l'existence des camps de concentration et des morts de la déportation? Ce qui est évidemment de pure invention.

(3) Enfin, Rassinier s'était cru autorisé à déclarer qu'il n'avait jamais rencontré dans la Résistance les gens qui parlaient aujourd'hui en son nom. Il n'avait pas hésité à signaler les menteurs et ceux qui profitaient du mensonge d'Ulysse. Ni ceux qui oubliaient l'histoire de leur parti. En 1919, les hommes de gauche avaient sévèrement jugé Versailles. Rassinier ne voyait pas pourquoi on ne serait pas de gauche en critiquant Nuremberg.

Eh bien, il vit.

David Rousset (agent international du mouvement trotskyste, qui servit à Barcelone dans les rangs du POUM pendant la révolution espagnole, fut correspondant du *Times* et de *Fortune* et déporté à Buchenwald, Neuengamme, Nobbelin, dans les mines de sel) déclara:

Lorsque M. Rassinier écrit ce qu'il écrit, il est pire qu'un SS car il a été un esclave comme moi et il a trahi les esclaves et il s'est trahi lui-même. Quant à moi, je n'ai pas la preuve que M. Rassinier soit membre de l'Internationale nazie, je sais qu'il fait le beau travail pour elle et, comme il n'est pas dément, j'ai l'intime conviction qu'il est membre de cette Internationale (Procès du *Droit de vivre*, octobre 1964).

Quant à Patrice Chairhoff, auteur d'un *Dossier néo-nazi*, il confirma:

Rassinier est l'auteur de plusieurs ouvrages d'inspiration néonazie (*Le Droit de vivre*, décembre 1978).

Ces ouvrages (essentiellement: *Le Mensonge d'Ulysse*, *Ulysse trahi par les siens*, *Le véritable procès Eichmann*, *Le drame des Juifs européens***), Robert Faurisson les a lus. Il en a fait l'analyse critique [Note de l'AAARGH: [tous ces ouvrages se trouvent sur le site de l'aaargh avec les autres livres de Rassinier ainsi qu'une partie de ses articles](#); nous ne connaissons pas les analyses critiques de ces livres par Faurisson.] . Rassinier avait commis des erreurs. Marqué par les batailles internes du Parti socialiste, entre 1937 et 1940, plus il avançait dans ses recherches, plus il donnait d'importance au rôle joué par la communauté juive internationale dans le déclenchement de la guerre [Note de l'AAARGH: il convient de lire *Les responsables de la seconde guerre mondiale*. pour apprécier cette interprétation personnelle.] Cette évolution lui avait aliéné les sympathies de gauche et d'extrême gauche qui lui étaient acquises au départ. Ce fut le splendide, mais terrible isolement que renforça encore le soutien de l'extrême droite. Alors, l'exclusion fut totale.

Mais ces erreurs n'étaient que des erreurs de démarche. Faurisson est sensible au sérieux de Rassinier, à sa rigueur, à la pertinence de son argumentation sur [Nuremberg](#), dont les statuts stipulent que:

Le Tribunal ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves. [...]

Le Tribunal n'exigera pas que soit rapportée la preuve de faits de notoriété publique mais les tiendra pour acquis.

Puisque ces faits existent, en grand nombre, qu'ils sont patents, irrécusables, pourquoi se contenter de la rumeur? Bizarre...

Sur l'absence d'une politique juive cohérente du III e Reich, sur le nombre des victimes, sur les chambres à gaz, Faurisson admet la qualité et l'ampleur du travail d'historien accompli par Rassinier. Elles rendent insupportable et louche le refus de tout débat contradictoire. Inacceptables, les insultes et la calomnie. Pourquoi accuser Rassinier d'une ridicule connivence avec l'Internationale nazie (?), et non pas de falsification s'il avait sollicité ou falsifié les textes des romanciers concentrationnaires?

Ces réflexions sont suractivées par une polémique que l'on avait pu lire dans l'hebdomadaire allemand (avec édition américaine) *Die Zeit*. [Note de l'AAARGH: sur les circonstances réelles de la cette polémique, que F. Brigneau semble ne pas connaître, cf [la page que l'aaargh y consacre](#), avec notamment le rôle capital joué par Rassinier.]

Dans le n-33 du 12 août 1960, son rédacteur en chef, R. Strobel, avait violemment pris à partie le général [américain] Unrein. Il demandait que celui-ci fût chassé d'Allemagne. Pourquoi? Aurait-il commis quelques crimes de guerre contre les populations civiles de l'Allemagne occupée? Bien pire. Il avait osé prétendre que la fameuse chambre à gaz de Dachau n'était qu'une "douche". M. Strobel ne l'admettait pas. Toute l'Allemagne soumise au *Questionnaire* et dénazifiée exigeait que ce fût une chambre à gaz homicide. C'était donc une chambre à gaz homicide. Rarement un pays fut aussi aplati que l'Allemagne d'après 45. A côté de la dictature des vainqueurs démocrates et libéraux, celle d'Adolf Hitler fut une plaisanterie.

Dans le n-34 du 19 août 1960, *Die Zeit* publiait, sous le titre "[Pas de gazage à Dachau](#)", une lettre du Dr. Martin Broszat, membre (et futur directeur) de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich. On lisait:

Ni à Dachau, ni à Bergen-Belsen, ni à Buchenwald des juifs ou d'autres détenus n'ont été gazés. La chambre à gaz de Dachau n'a jamais été complètement terminée et mise "en service" . Des centaines de milliers de détenus, qui périrent à Dachau ou dans d'autres camps de concentration situés à l'intérieur des frontières de

L'Ancien Reich, furent victimes avant tout des catastrophiques conditions d'hygiène et d'approvisionnement: rien que dans les douze mois allant de juillet 1942 à juin 1943, 110.812 personnes moururent de maladie et de faim dans tous les camps de concentration du Reich, d'après les statistiques officielles de la SS. L'anéantissement massif des juifs par le gaz commença en 1941/1942 et il prit place uniquement en de rares points choisis à cet effet et pourvus d'installations techniques adéquates, avant tout en territoire polonais occupé (mais nulle part dans l'Ancien Reich): à Auschwitz-Birkenau, à Sobibor-sur-Bug, à Treblinka, Chelmno et Belzec.

Là mais non à Bergen-Belsen, Dachau ou Buchenwald, furent érigés ces dispositifs d'anéantissement en masse, camouflés en douches ou en chambres de désinfection, dont il est question dans votre article. Cette distinction nécessaire ne change assurément pas d'un pouce le caractère criminel de l'institution des camps de concentration. Mais peut-être peut-elle aider à supprimer la fatale confusion d'où il résulte que maints incorrigibles se servent d'arguments isolément justes mais séparés de leur contexte à des fins polémiques et [d'où il résulte aussi] que se hâtent d'y répliquer des gens qui assurément possèdent un exact jugement d'ensemble mais qui s'appuient sur des informations fausses ou défectueuses.

La personnalité du Dr. Martin Broszat et l'autorité officielle de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich donnaient une importance capitale à cette déclaration publique. Elle posait et imposait quatre interrogations aussi corrosives les unes que les autres:

(1) Puisque les chambres à gaz constituaient l'outil n°1 de "l'anéantissement en masse", pourquoi le régime hitlérien ne les avait-il pas installées dans tous les camps de concentration ? En d'autres termes, pourquoi les avait-il limitées aux camps ouverts en Pologne occupée?

(2) Puisqu'il n'y avait pas eu de chambres à gaz à Dachau, comment le réquisitoire du Tribunal de Nuremberg avait-il pu certifier leur existence, à Dachau même? Comment avait-il pu, en novembre 45, projeter un film aux accusés qui, bouleversés devant un spectacle dont ils avaient tout ignoré, regardaient le fonctionnement de cette chambre à gaz qui, selon le Dr. Martin Broszat, n'avait jamais été mise en service à Dachau, mais qui, sur l'écran de Nuremberg, gazait cent juifs par séance à Dachau?

(3) Puisque l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, tout entière acquise à Israël, affirmait qu'aucune chambre à gaz n'avait existé à Dachau, Buchenwald ou Bergen-Belsen, comment expliquait-on qu'une foule de témoins oculaires en ait vu fonctionner dans ces camps? Par la fragilité du témoignage humain? Par le mensonge d'Ulysse?

(4) Enfin, si l'on ne pouvait croire aux témoins qui racontaient comment l'on mourait dans les chambres à gaz de Dachau, Buchenwald ou Bergen-Belsen puisque celles-ci étaient des mythes, comment pouvait-on faire crédit à d'autres témoins qui racontaient, souvent de manières différentes et même contradictoires, leur fonctionnement à Auschwitz-Birkenau, Sobibor-sur-Bug, Treblinka, Chelmno et Belzec?

Comme le Dr. Martin Broszat et l'Institut tout entier refusaient d'éclairer sa lanterne, Robert Faurisson décida de pousser à fond ses investigations et l'examen des documents, pour répondre à ces questions essentielles et accessoirement à quelques autres.

UNE GUERRE DE VINGT ANS

L'intitulé -- le professeur gagne -- de ce *Cahier* n'est pas *A-t-on lu Faurisson?*. Je ne vais donc pas raconter le résultat de ses travaux, de ses analyses, de ses enquêtes et de ses conclusions sur les chambres à gaz. Il faut les lire dans les ouvrages qu'il a écrits, seul ou en collaboration, qui sont parus à la Vieille Taupe, et dans les importants articles qu'ont publiés les *Annales d'histoire révisionniste* et la *Revue d'histoire révisionniste****.

Je vais simplement donner quelques dates importantes de cette guerre qui dure depuis vingt ans.

1974. Le Dr. Martin Broszat se refusant toujours à lui répondre, Robert Faurisson adresse une lettre circulaire à tous les représentants, dans le monde, du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale.

Il leur demande -- entre autres questions -- leur position personnelle sur les chambres à gaz: mythe ou réalité. Il ajoute:

Je n'ai pu, jusqu'à présent, découvrir de photographies de chambres à gaz qui paraissent présenter quelque garantie d'authenticité. Ni le Centre de documentation juive de Paris, ni l'Institut für Zeitgeschichte de Munich n'ont pu m'en fournir. Auriez-vous, pour votre part, connaissance de photographies à verser au dossier de la question?

Sans doute pour donner plus de poids à sa requête, les lettres sont à en-tête de la Sorbonne nouvelle (Censier, Paris III) où Faurisson est professeur depuis 1969. Le destinataire de l'une d'elles est le Dr. Kubovy, directeur du Centre de documentation juive de Tel Aviv. Il ne la recevra jamais. Et pour cause: il est mort.

La lettre n'est pas perdue pour autant. Elle parvient au quotidien israélien *Yedioth Aharonoth* qui la publie assortie d'un commentaire moqueur (26 mai). En France, *Tribune juive-Hebdo* la reprend (14 juin), puis *le Canard enchaîné* (17 juillet), qui publie ainsi une lettre privée en la tronquant sans demander l'avis de son auteur.

Sanction immédiate: Faurisson est exclu du SNE-Sup dont il était membre depuis une vingtaine d'années, et le journal *le Monde* refuse ses droits de réponse.

Sanction suivante: A Lyon 2, où il enseigne maintenant, l'ostracisme est évident. Le développement de sa carrière de maître de conférences est bloqué. Le président de l'université, M. Bernadet, se sert d'une lettre où Faurisson écrivait qu'il n'avait rien publié... de révisionniste, pour déclarer: "M. Faurisson n'a jamais rien publié". Et donc, pourquoi mériterait-il promotion? Les livres sur Rimbaud, Lautréamont, Nerval; les études sur Ronsard, Baudelaire, Gide, Céline, ne sont évidemment pas des publications susceptibles de retenir l'intérêt du président Bernadet.

-- Vous êtes un nazi et un fou, lui dit-il.

Faurisson porte plainte devant le tribunal administratif de Lyon. L'affaire monte jusqu'au Conseil d'Etat. Finalement Faurisson est débouté: "Rien n'est matériellement inexact dans ce qu'a dit M. Bernadet".

Ces choses-là sont rudes.

Il faut, pour les comprendre,

Avoir fait des études.

(Victor Hugo)

1978. Affaire Darquier de Pellepoix. L'ancien commissaire général aux Questions juives, 81 ans, grabataire, condamné à mort, vivait en exil. Un reporter de *l'Express* (propriétaire: Jimmy Goldschmidt), en mission commandée et provocatrice, se fait admettre au chevet du vieillard. Celui-ci trouve des forces nouvelles pour affirmer qu'"à Auschwitz on n'a gazé que des poux". L'interview (?), qui paraît le 28 octobre, fait un pétard de feu de Yahveh! Premier juge d'instruction de Paris, Emile Cabié est saisi. Alain de Rothschild pour le C.R.I.F., Jean Pierre-Bloch pour la L.I.C.A., Charles Palant pour le M.R.A.P. se précipitent dans son cabinet. Il faut que justice passe. Ce qui est fait. Contrairement à l'esprit de la loi, M. Goldschmidt et *l'Express* ne sont l'objet d'aucune plainte. Seul Darquier est poursuivi. Certains réclament l'extradition, la Haute Cour et regrettent déjà qu'on se soit tellement pressé de supprimer la peine de mort.

Robert Faurisson saute sur l'occasion. Il croit indispensable d'apporter un avis autorisé. En juin de la même année déjà, nonobstant l'expérience de Rassinier et ses propres résolutions, il a donné à *Défense de l'Occident*, la revue de Bardèche, classée à l'ultra-droite, une longue note de synthèse sur "Le "problème" des chambres à gaz". Il croyait pouvoir se le permettre. Il avait eu l'habileté de la faire précéder d'un avertissement:

Ma ître de conférences à l'université de Lyon (critiques de textes et de documents), M. Faurisson nous demande de préciser qu'il ne cautionne évidemment pas les opinions politiques de ceux qui le publient.

On espère pour lui qu'il espérait ainsi se protéger plus de ses amis de gauche, que de ses ennemis.

En novembre, profitant de l'actualité créée par l'interview de Darquier, Faurisson envoie à différents journaux une lettre qui dit:

Les massacres en prétendues "chambres à gaz" sont un mensonge historique [...]. Je suis prêt à tout débat sur la question [...].

Le Matin de Paris réagit. Son correspondant à Lyon, Claude Régent, rencontre Faurisson au Sofitel. Faurisson pose ses conditions. Il veut une interview écrite. On se mettra d'accord sur la longueur. Elle passera intégralement, sans coupures ni ajout. Régent ne promet rien. Il enregistre la conversation qui suit et construit un entretien de fantaisie. Il fait dire à Faurisson ce qu'il n'a jamais dit. Exemple:

Darquier n'est pas seul [...]. A Lyon, un enseignant, Robert Faurisson, le soutient.

L'article sert de référence à toute la presse. On lit dans *Libération*:

N'y aura-t-il que les étudiants habituels du cours de littérature française du vingtième siècle pour écouter lundi [20 novembre 1978] M. Faurisson à la faculté du quai Claude-Bernard, en salle 12, à 14 heures ?

Cet article est du 17 novembre 1978. Le même jour, le président Bernadet suspend "provisoirement" les cours de Faurisson à partir du 20 mais se garde de le prévenir. Le 20, celui-ci se rend donc à l'université. Le guet-apens souhaité par *Libération* est tendu. Des "étudiants", étrangers à la faculté, attendent le professeur sacrilège. Peut-on discuter des chambres à gaz et de Proust? A l'évidence, non. Faurisson est assailli dans son bureau. Il se dégage. Il court dans les couloirs, la meute aux trousses. Les appariteurs montrent un contrôle d'eux-mêmes admirable. Ils ne bronchent pas.

Rattrapé à la sortie, il est rossé. Un de ses étudiants est blessé. Un matraqueur lui crie:

-- Maintenant que l'on connaît ta gueule, t'es foutu.

1979. La suspension provisoire est levée. Reprise des cours sur Proust le 9 janvier. Les inscriptions "Faurisson assassine les morts" ont

été recouvertes, mais l'Union des Etudiants juifs distribue un tract:

Il ne s'agit pas pour nous de polémiquer avec M. Faurisson ni avec aucun fanatique de son espèce mais nous devons tirer la leçon des récents attentats antisémites car Faurisson n'est pas seulement un personnage dont le délire fait hausser les épaules, c'est un homme dangereux [...]. C'est pourquoi nous demandons son exclusion définitive de l'université Lyon 2 et sa radiation du corps enseignant.

Ce morceau de bravoure a comme titre: "Halte au mensonge et à la haine!" Mais où est le mensonge? Où est la haine? Où sont les fanatiques?

Le président de l'université s'étant déclaré incapable d'assurer la sécurité, Faurisson renonce à faire son cours. Il réussit à s'éclipser par une porte dérobée. Elle n'a jamais mieux mérité l'appellation d'"issue de secours".

Le 15 janvier, ça recommence, en mieux organisé. Ça se rode. A l'Union des Etudiants juifs se sont joints l'A.G.E.L., l'U.N.E.F., l'A.N.A.R., les Cercles Barricades, le Comité de Coordination des organisations juives de Lyon, le Comité de la Résistance, la Ligue communiste, et M. Emmanuel Hamel, député U.D.F. de la deuxième circonscription du Rhône. Ce n'est pas encore cette fois qu'on étudiera Proust.

La semaine suivante, Robert Faurisson reçoit des informations concordantes: un commando spécial descend de Paris pour lui faire la peau. A l'université, ça se confirme. Il arrive. Faurisson n'insiste pas. Comme il s'en va, il croise les tabasseurs. Ils ne le reconnaissent qu'après l'avoir dépassé. La chasse à l'homme démarre. Rien n'allonge plus la foulée que le danger de mort. Faurisson maintient la distance. Voici un chantier providentiel. Il s'y lance, sème définitivement les zélotes et s'écroule, épuisé, derrière un muret.

--Qu'est-ce qu'il y a donc contre toi? lui demande un ouvrier arabe.

Faurisson n'a pas de souffle pour lui répondre.

La dernière tentative a lieu le 14 mai. Cette fois, les cartes sont contrôlées à l'entrée. Le professeur Faurisson fait son cours pour une étudiante: la seule qui ait pu franchir le barrage. Ce sera la dernière classe de sa vie. On pourrait en faire une nouvelle, un "à la manière de..." d'Alphonse Daudet, dont le maître d'école s'appelait, coïncidence, M. Hamel!

A la rentrée universitaire, le professeur Faurisson est muté dans l'enseignement par correspondance. Après la suspension de droit et la suspension de fait, c'est le placard à vie.

1980. Paraissent les deux premiers livres révisionnistes français depuis la mort de Rassinier: D'abord *Vérité historique ou vérité politique?*. Signé par Serge Thion (chercheur au C.N.R.S.), ce livre contient deux longs textes de Robert Faurisson, en particulier l'étonnante enquête sur le *Journal* d'Anne Frank, qui se termine par cette conclusion: "Le *Journal* d'Anne Frank est une supercherie". A lire absolument, avec le n°7 des *Annales* ("Les écritures d'Anne Frank").

Faurisson a également rédigé le second ouvrage, *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*, précédé d'une préface de Noam [Chomsky](#), fils de rabbin et personnage très coté de l'intelligentsia américaine.

L'éditeur est Pierre Guillaume, à l'enseigne de la [Vieille Taupe](#), une librairie de la gauche non-conformiste qu'il fonda en 1972. Il y réunit des intellectuels, anciens communistes trotskystes ou libertaires, engagés aussi à l'ultra-gauche, comme Jean-Gabriel Cohn-Bendit (le frère de l'autre), Jacob Assous, José Benhamou, J.P. Carasso, etc.

Au printemps de 1979, ils avaient voulu publier dans *le Monde* un placard publicitaire de 1.500 francs:

Le soutien apporté par Jean-Gabriel Cohn-Bendit et la Vieille Taupe au professeur Faurisson a constitué pour beaucoup un traumatisme et créé une situation aux développements potentiels incalculables.

La L.I.C.A. accuse le professeur Faurisson d'être un faussaire.

Si quiconque apporte la preuve que le professeur Faurisson a commis un seul faux, Jean-Gabriel Cohn-Bendit et la Vieille Taupe s'engagent à rompre immédiatement avec le professeur Faurisson et à consacrer autant d'efforts à le faire savoir qu'ils en ont consacrés à le soutenir jusqu'ici.

Après avoir accepté, les services de publicité du *Monde* se ravisent sur intervention de la direction. On ne se fâche pas avec M. Bloch pour 1.500 francs. Car les pressions ne cessent d'augmenter en nombre et en intensité. On lit à la dernière page du *Mémoire en défense*:

Le diffuseur qui avait courageusement assuré la diffusion des ouvrages précédents [réédition du *Mensonge d'Ulysse* et *d'Ulysse trahi par les siens*, édition de *Vérité historique ou vérité politique ?...*] ferme ses portes [...]. Quatre diffuseurs ou distributeurs sollicités ont refusé de promouvoir nos livres, sans que les motifs et les justifications économiques puissent être démêlés des censures idéologiques.

Au moment d'imprimer cet ouvrage, nous ne savons pas comment il sera diffusé.

Il ne le fut pas. On dut l'acheter par correspondance. Ce qui limite la vente, mais crée des liens très forts entre l'auteur, l'éditeur (ou l'auteur-éditeur) et le lecteur. Malheureusement, la pénétration est beaucoup plus lente (c'est aux lecteurs de faire notre publicité) et l'équilibre financier beaucoup plus difficile.

Dès le début, tout a été mis en oeuvre pour empêcher que le grand public puisse connaître les dix "il n'existe ni..." du professeur Faurisson:

Il n'existe:

1. Ni un ordre d'exterminer les juifs;
2. Ni un plan pour mener à bien cette extermination;
3. Ni un organisme centralisateur pour en coordonner l'exécution;
4. Ni un budget; or, rien ne se fait sans argent ou sans crédits;
5. Ni un organe de contrôle; or, dans un pays en guerre, tout doit se contrôler;
6. Ni une arme, car il n'existe aucune expertise de l'arme du crime: soit la chambre à gaz homicide, soit le camion homicide;
7. Ni un cadavre, car on ne possède aucun rapport d'autopsie prouvant un assassinat par gaz-poison;
8. Ni un procès-verbal de reconstitution du crime, alors qu'en France une enquête sur un assassinat s'accompagne, normalement, de la reconstitution de la scène du crime;
9. Ni un témoin contre-interrogé sur la matérialité même du crime car, au procès de Toronto (1985) où, pour la première fois, on a osé ce type de contre-interrogatoire, les meilleurs " témoins" ont été confondus;
10. Ni un aveu vérifié, car les [confessions de Gerstein](#) et les aveux de R. [Höss](#), enfin analysés, se sont révélés dénués de valeur et impossibles à défendre [...].

S'il était si facile de confondre le professeur Faurisson, il eût été préférable de le laisser s'exprimer publiquement, devant la plus large audience qui soit, pour en finir définitivement avec ce révisionnisme-là.

1981. La valse des procès intentés depuis 1979 prend de l'ampleur. Ils sont de deux sortes: ceux que fait Faurisson et ceux qui lui sont faits.

Quand Faurisson fait des procès et qu'il les gagne, il obtient 1 franc de dommages-intérêts et pas d'insertion dans les journaux (exemple: le procès contre *le Matin de Paris*).

Quand on fait des procès à Faurisson et qu'il les perd, il est condamné à de lourdes peines et amendes et à de nombreuses insertions. Exemple: l'affaire d'Europe 1. Elle mérite d'être rappelée.

En décembre 80, M. Bloch père, président des B'nai B'rith et de la L.I.C.A., est reçu par son ami Yvan Levaï au micro d'Europe I (émission "Expliquez-vous..."). Il traite Faurisson de faussaire et d'agent payé par Khadafi. Pierre Guillaume, bon négociateur, obtient un droit de réponse dans la même émission. Vibronnant comme à l'accoutumée et si possible plus excité encore, Yvan Levaï coupe sans cesse la parole au professeur. Si bien que celui-ci brusquement élève la voix. Il dit:

--Attention ! Aucun des mots que je vais dire n'est inspiré par une sympathie ou une antipathie politique.

Et il lance la "phrase de soixante mots " :

--Les prétendues etc.

La L.I.C.A., le M.R.A.P. et l'Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz portent immédiatement plainte pour diffamation raciale et incitation à la haine raciale. Pour ces deux motifs, Robert Faurisson est condamné à trois mois de prison avec sursis, à une peine d'amende et à payer la lecture du jugement à la radio et à la télé, à une heure de grande écoute, ce qui représentait une somme de 3 millions 600 000 francs !

Autres exemples. Faurisson parle:

Les attaques contre ma personne prenaient une forme si violente et si mensongère que je décidais d'en appeler à la justice dans deux cas pris parmi quelques milliers de cas possibles. Je portais plainte, d'une part, contre Jean Pierre-

Bloch, responsable de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) et auteur d'un livre de mémoires où j'étais présenté comme un nazi et un falsificateur condamné en tant que tel par les tribunaux français, et, d'autre part, contre le journal communiste *l'Humanité*.

Je perdis ces deux procès en première instance et en appel. Les magistrats reconnurent que j'avais été diffamé mais, ajoutaient-ils, mes adversaires m'avaient diffamé de bonne foi; en conséquence, ils devaient être acquittés et je devais payer tous les frais de ces procès. Le Droit de vivre (février 1985, p. 7), organe de la LICRA, titra triomphalement: " Traiter Faurisson de faussaire c'est le diffamer mais "de bonne foi" ". C'était inviter à me traiter partout de faussaire et c'est ce qui se produisit.

Par l'arrêt du 26 avril 1983, j'avais été condamné à payer la publication de toute une partie de cet arrêt. Les magistrats évaluèrent les frais de publication à 60.000 F " sous réserve d'une plus juste appréciation au vu des devis et factures ", ce qui pouvait signifier que cette somme n'était qu'un minimum. La LICRA procéda, sans m'en soumettre le texte, à une publication dans la revue Historia. Ce texte était gravement falsifié. Je poursuivis la LICRA et obtins 1 F de dédommagement. En revanche, je dus verser, malgré tout, 20.000 F pour cette fausse publication. Mon salaire était saisi à la hauteur d'environ 60.000 F. A l'heure présente, la LICRA exige encore et toujours plus d'argent; elle obtient cet argent mais le garde par devers elle et ne publie toujours pas l'arrêt (Annales n° 8, printemps 1990).

Dans tout ce manège de procès qui tourne depuis quatorze ans au son de la même musique criarde, nous retiendrons les deux jugements du premier.

M. Faurisson était poursuivi pour "falsification de l'histoire" par M. Bloch (L.I.C.A., devenue par la suite L.I.C.R.A.), M. Paraf (M.R.A.P.), Mme Cohen (Amicale des Déportés d'Auschwitz et des Camps de Haute-Silésie), M. Klarsfeld (Fils et Filles des Déportés juifs de France) et cinq autres associations du même ordre. Le 8 juillet 1981, en première instance, il était condamné pour "dommage à autrui", apologie *indirecte* des crimes de guerre et incitation *indirecte* à la haine raciale *par l'effet d'une légèreté insigne accompagnée d'une conscience claire*. La rédaction est due à la plume exercée de M. Pierre Drai. La pratique du Talmud n'est pas sans avantage.

Robert Faurisson interjetait appel. Le 26 avril 1983, la cour rendait son arrêt. Sept alinéas n'étaient pas sans lui reconnaître quelque mérite.

On lisait en effet:

1. Considérant que [...] les recherches de M. Faurisson ont porté sur l'existence des chambres à gaz qui, à en croire de multiples témoignages, auraient été utilisées durant la seconde guerre mondiale pour mettre à mort de façon systématique une partie des personnes déportées par les autorités allemandes;

"A en croire", "auraient été": employés ailleurs, cette forme dubitative et ce mode conditionnel auraient pu justifier des poursuites de la part de Mme Cohen et de MM. Bloch, Paraf, Klarsfeld etc.

2. Considérant qu'à s'en tenir provisoirement au problème historique que M. Faurisson a voulu soulever sur ce point précis, il convient de constater que les accusations de légèreté formulées contre lui manquent de pertinence et ne sont pas suffisamment établies;

Rappelons que M. Bloch et les siens avaient eu cinq ans pour établir l'accusation de légèreté coupable qu'ils portaient.

3. qu'en effet la démarche logique de M. Faurisson consiste à tenter de démontrer, par une argumentation qu'il estime de nature scientifique, que l'existence des chambres à gaz, telles que décrites habituellement depuis 1945, se heurte à une impossibilité absolue qui suffirait à elle seule à invalider tous les témoignages existants ou, à tout le moins, à les frapper de suspicion.

Ainsi, la Cour reconnaît que la démarche de Faurisson est *logique et argumentée*. Elle ne conteste pas qu'il puisse l'estimer *de nature scientifique*. Elle admet que cette argumentation suffirait à *invalider tous les témoignages existants, à tout le moins à les frapper de suspicion*. On ne pouvait guère aller plus loin.

4. il n'appartient pas à la Cour de se prononcer sur la légitimité d'une telle méthode ni sur la portée des arguments exposés par M. Faurisson [...]

Peut-être... mais elle aurait pu dénoncer l'illégitimité de la méthode du professeur et la portée de ses arguments. Ne pas le faire c'est reconnaître leur valeur.

5. il n'est pas davantage permis d'affirmer, eu égard à la nature des études auxquelles il s'est livré, que [M. Faurisson] a écarté les témoignages par légèreté ou négligence, ou délibérément choisi de les ignorer;

La Cour certifie donc que le professeur Faurisson, étudiant le problème des chambres à gaz, a effectué un travail sérieux et de bonne foi.

6. en outre, personne ne peut en l'état le convaincre de mensonge lorsqu'il énumère les multiples documents qu'il affirme avoir étudiés et les organismes auprès desquels il aurait enquêté pendant plus de quatorze ans;

Personne? Il faudrait poursuivre Mme Cohen, MM. Bloch, Paraf, Klarsfeld etc., qui ne cessaient de traiter le professeur Faurisson de menteur, faux chercheur, faussaire et falsificateur.

7. la valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève donc de la seule appréciation des experts, des historiens et du public.

En bon français, cela signifie que, pour la première chambre (section A) de la Cour d'appel de Paris, les travaux du professeur Faurisson ne relèvent pas de la Justice mais des experts, des historiens et du public. L'acquiescement semblait donc acquis. Il n'en fut rien. La Cour confirma le tribunal de première instance et condamna Robert Faurisson à un franc de dommages-intérêts et aux frais du procès (14.000 F).

--J'accepterais d'être dix fois condamné de cette façon, déclara-t-il.

Je laisse le lecteur juge, en son âme et conscience, et dans la certitude de son "intime conviction " .

*

Je ne voudrais pas terminer sans dire un mot de sa défense; car elle répond aussi à la question: *Mais qui est donc le professeur Faurisson?*

Il avait choisi deux avocats d'opinions opposées. M e Yvon Chotard, du barreau de Nantes, ami de Jean-Gabriel Cohn-Bendit, est un homme de gauche. Lors du premier procès, il n'était pas convaincu du bien-fondé des positions du professeur ni même de son honnêteté intellectuelle. En 81, il défendait la liberté d'expression. Si bien qu'en 1983, quand il fut acquis aux thèses faurissoniennes, un avocat de la partie adverse, Me Rappaport, leva les bras au ciel et s'écria:

--Ah! Me Chotard, vous avez beaucoup changé depuis la dernière fois, oui, vous avez beaucoup changé!

Me Eric [Delcroix](#), du barreau de paris, était, lui, connu pour ses convictions hardiment réactionnaires. On n'en attendait pas moins d'un descendant de Léon Daudet. Il défendit le professeur Faurisson sur le fond, tout en commençant par poser un problème capital: un tribunal est-il compétent en histoire de la seconde guerre mondiale? Il fut éblouissant, comme souvent, pour ne pas dire toujours, pointu, pertinent et plaidant avec autant d'éloquence que de courage sur un dossier bien travaillé.

Quand Anne Sinclair, qui n'était pas encore Strauss-Kahn mais Levaï, me convoqua à la XVIIe pour une innocente histoire de soutien-gorge, je songeais à Me Vergès. Je l'avais rencontré à l'occasion du procès Barbie. Nous avions peu d'idées en commun. Mais je songeais au talent, à l'effet médiatique. Vergès contre Sinclair. On allait en parler, du Sentier et de l'avenue Foch. Je lui demandai donc de me défendre. N'avait-il pas déclaré qu'il défendrait qui aurait besoin de ses services? Il accepta mais formula quelques réserves: Avais-je bien réfléchi? Mes amis de l'Algérie française, qu'allaient-ils en penser? Et Le Pen, lui avais-je demandé conseil? Je calmis ses craintes. Tout me semblait réglé. Lorsque, deux jours avant la première audience de fixation, il me dépêcha Serge de Beketch, puis une de nos amies communes. M e Vergès se dérobait. Sans autres explications. En réalité parce qu'il ne voulait pas risquer de s'aliéner TF1. J'étais très embêté. J'allais avoir bonne mine en disant à Me Eric [Delcroix](#):

--J'avais choisi Me Vergès. Il était d'accord. Il renonce. Alors, je viens vers vous...

Il fallait pourtant y aller.

Me Delcroix m'écouta, un petit sourire aux lèvres. Son oeil bleu brillait de malice.

--Mais bien sûr, dit-il.

Ce fut une des meilleures décisions de ma vie. Je n'ai jamais eu d'avocat plus attentif, précis, prévenant, travailleur, scrupuleux, organisé et talentueux. Je ne sais comment remercier Me Vergès. A Noël, je lui enverrai des Havanes.

Quelques jours avant le procès, une de mes relations amicales qui fut un haut magistrat me demanda:

--Qui avez-vous comme avocat?

-- Me Delcroix.

Il fit un petit bruit de bouche.

--Ah! Delcroix... Quel dommage qu'il soit révisionniste... C'est un des meilleurs de sa génération.

Quand on connaît le professeur Faurisson, on ne s'étonne pas qu'il ait choisi comme défenseur principal Me Eric Delcroix.

1987. Un dernier mot sur la persécution.

Le 1er janvier 1987, à propos d'un tract sur *Shoah*, le film de Claude [Lanzmann](#), l'Agence France-Presse (AFP) publiait le communiqué suivant:

Des individus comme Robert Faurisson, estime la Fédération [française des sociétés de journalistes], ne devraient pas pouvoir écrire impunément ce qu'ils écrivent et diffusent. L'infamie et le racisme ont des limites. La déontologie de l'information interdit qu'on puisse écrire n'importe quoi, les contre-vérités les plus folles, au mépris de la vérité et donc de la liberté de savoir, en connaissance de cause. [...] " En plein procès Barbie, et alors que les tentatives révisionnistes se multiplient, conclut la Fédération, il est urgent que les autorités judiciaires au nom du respect de l'information et des Droits de l'homme sanctionnent de tels tracts infamants et leurs auteurs, en les empêchant de récidiver. "

Cette Fédération groupe des sociétés de journalistes aussi importantes que celles de TF1, Antenne2, FR3, l'AFP, du *Monde*, de *l'Equipe*, *Sud-Ouest*, etc. Le professeur Faurisson était donc mis au ban des grands médias de son pays. Même les journalistes sportifs condamnaient le révisionnisme et incitaient les pouvoirs judiciaires à sévir. S'il espérait pouvoir expliquer ses vérités sur les écrans des chaînes de télé, Robert Faurisson devait abandonner toute illusion. Il ne devait pas en nourrir beaucoup. Depuis le déclenchement des hostilités, soit depuis une douzaine d'années, le professeur Faurisson a dû passer une fois à la télévision. C'était un soir de juin 1987, sur FR3, lors du journal de 22 h 15, très suivi à cause des pataquès, bourdes et sottises qu'y multipliait la meneuse de jeu: Jacqueline Alexandre. Robert Faurisson parut pendant une demi-minute environ. Jacqueline Alexandre l'avait annoncé comme une sorte de monstre à visage humain. Après l'intervention, elle répéta qu'on venait d'entendre et de voir une sorte de monstre, de crainte qu'on n'eût pas compris sa première bléline. C'était une sage précaution.

Commentaire du professeur:

La radio et les journaux nous sont interdits. Rarement un groupe d'hommes aussi peu nombreux aura-t-il à ce point fait parler lui, mais seulement en mal et sans pouvoir présenter sa défense.

Et il ajoute:

Je suis optimiste pour l'avenir du révisionnisme, mais pessimiste pour celui des révisionnistes. Le révisionnisme connaît aujourd'hui une telle vigueur que rien ne l'arrêtera plus; nous n'avons plus à craindre le silence. Mais les chercheurs révisionnistes vont payer cher ce développement de leurs idées et il n'est pas exclu que, dans certains pays, nous ne soyons contraints à une activité de samizdat pour des raisons de danger accru et de pauvreté croissante (en particulier à cause des frais de justice et des condamnations judiciaires).

N.B. On ne saurait mieux dire. Pendant la rédaction de ce *Cahier*, j'ai été l'objet de deux nouvelles poursuites, l'une de M. Bloch, l'autre de Mme Sinclair. Celle-ci me réclame vingt millions de centimes. Elle doit mesurer mes ressources à l'aune de ses revenus.

* * *

* *A-t-on lu Rimbaud ?*, suivi de *L'affaire Rimbaud*. un vol. de 200 pages à La Vieille Taupe, BP 9805, 75224 Paris Cedex 05, 120 F franco.

** Réédités par La Vieille Taupe, au prix (franco) de 80 F, 60 F, 80 F et 90 F.

*** Essentiellement: *Vérité historique ou vérité politique ?* (avec Serge Thion): 352 p., 150 F; *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*, XXIX-279 p., 120 F; *Réponse à Pierre Vidal-Naquet*, 96 p., 40 F; *Epilogue judiciaire de l'Affaire Faurisson*, 32 p., 25 F; la collection complète des *Annales d'histoire révisionniste*: huit numéros, 450 F (La Vieille Taupe, BP 9805, 75224-Paris Cedex 05); la *Revue d'histoire révisionniste*, prix au numéro: 60 F (n° I à 4) et 85 F (n° S et 6); la collection complète des six numéros: 350 F (R.H.R., BP 122, 92704-Colombes Cedex).

+++++

Ce texte de François Brigneau, *Mais qui est donc le professeur Faurisson?* est publié, sans doute en 1992, dans "Mes derniers cahiers", deuxième série, n°1, aux publications FB, 21 rue Mademoiselle, 75015 Paris. 79 p.

[Première mise au net: 28 mars 2001]

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (AAARGH). L'adresse électronique du Secrétariat est <[\[email protected\]](#)>. L'adresse postale est: PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivaut à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme, qui stipule:

ARTICLE 19 <Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit>

Déclaration internationale des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU à Paris, le 10 décembre 1948.

[\[email protected\]](#)

| [Accueil général](#) | [Aller à l'archive Faurisson](#) |

L'adresse électronique de ce document est:

<http://aaargh-international.org/fran/archFaur/1991-1995/brigneau2.html>